

FICHE DE POSTE

 **Poste : Chef-fe d'équipes éco-animateur (H/F)**

 **Lieu de prise de poste : Heyrieux**

 **Statut : Agent de maîtrise**

 **Vous serez placé sous l'autorité :**

- Du Responsable du service Réduction des déchets
- Du Directeur Général des Services (n+2)

 **Définition du poste :**

En tant que Chef.fe d'équipe éco-animateurs, vous aurez pour responsabilité de coordonner, motiver et guider une équipe de 6 éco-animateurs pour sensibiliser tous les publics aux enjeux de la bonne gestion des déchets.

 **Missions et responsabilités :**

- Encadrement et animation d'une équipe d'éco-animateurs
- Organisation des plannings et des tournées
- Création de cartographies avec SIG
- Supervision des opérations de sensibilisation
- Accompagnement des éco-animateurs sur le terrain dans leurs tâches quotidiennes
- Participation à l'amélioration continue des processus de sensibilisation des usagers
- Reporting des actions terrains
- Suivi des mails, modifications de documents et répondre aux appels des usagers
- Suivi de caractérisations
- Garant du respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement
- Gestion du matériel et des stocks

Les missions seront amenées à évoluer en fonction de l'actualité du SMND et des besoins du service.

 **Relations fonctionnelles :**

- Habitants
- Professionnels
- Publics relais

- Élus, communes et intercommunalités
- Services SMND

 Connaissances professionnelles et qualités requises :

- Bon relationnel et capacité à manager une équipe
- Capacité à travailler en équipe
- Connaissance des logiciels SIG et bureautique
- Qualités rédactionnelles
- Sens du service public
- Sens de l'écoute
- Disponibilité et mobilité (travail ponctuel tôt le matin ou weekend)
- Permis B obligatoire

 Horaires :

- Au choix 35h, 36h, 36h30 ou 37h par semaine dans un cadre annuel
- Possibilité de télétravail et/ou d'aménagement du temps de travail
- Travail ponctuel en soirée et en week-end

 Rémunération :

- Statutaire du cadre d'emploi des agents de maîtrise
- Régime indemnitaire (prime mensuelle + annuelle) + prime de fin d'année + chèques déjeuner + COS 38 + Prévoyance + Participation à la complémentaire santé labellisée